



# AIGLUN INFO

JUILLET 2020



## ACTION MUNICIPALE

- Edito du Maire ..... P1
- Vos élus - Actualités ..... P2
- Vie économique - Budgets ..... P3
- Aménagements & cadre de vie. . . . P4

- Environnement ..... P5
- Sécurité . . . . . P5
- Solidarité – vie sociale ..... P6
- Enfance – jeunesse ..... P6

## VIVRE ENSEMBLE

- Culture ..... P7
- Vie associative ..... P7
- Communication ..... P8
- Infos pratiques ..... P8

**Chères Aiglunaises, chers Aiglunais,**

**L'EDITO DU MAIRE Michel AUDRAN**

Lors du premier tour des élections municipales le 15 mars 2020, vous avez élu 15 conseillers municipaux. Cependant, suite à l'état d'urgence liée à l'épidémie du Covid-19, l'équipe municipale en place a dû gérer la Commune jusqu'à l'installation du nouveau Conseil municipal le 27 mai 2020.

Pendant cette période, Daniel JUGY et moi-même (alors adjoint) avons dû prendre des décisions d'urgence, notamment la distribution de masques (stock FFP2 de la dernière épidémie de H1N1) au personnel soignant du centre des CARMES, aux cabinets médicaux et aux associations d'aide à domicile.

Nous avons également obtenu par arrêté préfectoral le maintien du marché bio et local pour l'agro-alimentaire, moyennant une organisation stricte respectant les mesures sanitaires. Ce maintien a été bénéfique pour tous les habitants, mais aussi pour les producteurs qui ont pu vendre leurs produits et ainsi pérenniser leur activité.

Cette période nous a conduit à réfléchir aux aides financières possibles envers les commerces du centre village, les entreprises de la zone d'activités et les administrés aiglunais.

Je remercie vivement les conseillers et adjoints des mandatures précédentes pour leur engagement souvent renouvelé. A ce titre, Daniel JUGY a été nommé Maire honoraire par monsieur le Préfet le 17 juin 2020, après sept mandats consécutifs dont trois en tant que maire : 37 ans à l'écoute et au service de la Commune. Au nom de tous nos administrés, merci Daniel.

**Une page se tourne...**



Vous trouverez dans cette édition les articles du premier « Aiglun Info » de cette mandature. Les nouveaux élus présentent leurs orientations qui s'inscrivent dans la continuité des réalisations menées à bien par nos prédécesseurs.

Les premières mesures prises pour amortir la crise économique que nous allons subir sont destinées aux :

- Administrés : baisse de la part communale de la taxe foncière bâtie et non bâtie
- Commerces (bar, coiffure, cabinet médical) : exonération des loyers sur un trimestre et exonération de la licence IV
- Entreprises : contribution au fonds national de solidarité Covid19

Notre équipe est en place et travaille avec une excellente cohésion et efficacité pour mettre en œuvre le programme présenté dans la profession de foi. Les années à venir seront propices à de nombreux aménagements, en espérant un retour rapide à une vie normale.

En remerciant tous les bénévoles de nos associations aiglunaises qui œuvrent constamment pour le bien vivre ensemble dans notre beau village.

Bonne lecture. Prenez soin de vous

Michel AUDRAN

# ACTION MUNICIPALE

## Vos adjoints

**Jacques CARTIAUX – 1<sup>er</sup> adjoint**  
(RH, affaires sociales, CCAS)

L'accessibilité à de nombreux services à Aiglun ne peut faire oublier la préoccupation de nos territoires ruraux : **l'accès aux soins de proximité, facile et de qualité.** La présence de plusieurs professionnels peut garantir un cadre attractif pour l'installation d'un nouveau médecin. Nous devons organiser la mise en œuvre coordonnée d'un véritable espace médical polyvalent qui offrira la sécurité sanitaire de proximité aux Aiglunais.

**Claude BOULIOU – 2<sup>ème</sup> adjointe**  
(Culture - associations - sport - jeunesse)

Mobiliser le **réseau des acteurs culturels pour les Aiglunais.** Nous voulons que les habitants soient acteurs de cette vie de village et qu'ils profitent au maximum de **l'excellente qualité des équipements** de la commune : pôle Moutet avec ses salles de sport, de musculation, de musique, le stade, l'église du vieil Aiglun.. Autant d'occasions de **rencontres, de partage** et de **développement personnel pour tous.**

**Philippe PERRODO – 3<sup>ème</sup> adjoint**  
(Travaux – urbanisme – voirie - réseaux - environnement)

Nous souhaitons **créer de nouveaux espaces au centre de notre village.** Avec la réalisation d'un tout nouvel aménagement qui aura pour objectif **d'impulser un dynamisme économique.** Mais aussi, avec l'installation d'un nouveau city-stade dernière génération pour redonner un lieu de rencontre à nos jeunes et moins jeunes...

**Cécile REVAH – 4<sup>ème</sup> adjointe**  
(Communication - animation - affaires scolaires)

Nous visons de nombreux objectifs : repenser le **site Internet**, administrer une page **Facebook...** pour vous informer avec plus d'immédiateté et autant d'authenticité. Lors du confinement, nous avons bien compris l'importance de la communication à l'heure 2.0. L'enfance est aussi un sujet primordial et nous accompagnerons les initiatives au bénéfice des enfants et des parents, comme de l'attractivité du village.

**Magali ANDRE** : Finances - commande publique, RH - affaires sociales, Culture – association – sports – jeunesse, Animation – communication – école.

**Sylvain BLANC** : Finances - commande publique, RH - affaires sociales, Urbanisme – voirie – réseaux – environnement.

**Valérie INNOCENTI** : Finances - commande publique, RH - affaires sociales, CCAS, Urbanisme – voirie – réseaux – environnement, Culture – association – sports – jeunesse.

**Florence LARROQUE** : RH - affaires sociales, CCAS, Culture – association – sports – jeunesse, Animation – communication – école.

**Antonio PEREZ** : Sécurité, Urbanisme – voirie – réseaux – environnement, Aménagement du territoire.

**Aline PIRVAN** : Culture – association – sports – jeunesse, Animation – communication – école

**Marc PONS** : Aménagement du territoire, Sécurité, Urbanisme – voirie – réseaux – environnement, Culture – association – sports – jeunesse

**Charles SPETH** : Sécurité, Urbanisme – voirie – réseaux – environnement, Animation – communication – école.

## Vos conseillers et les commissions



**Jean-Pierre THIRION** : Finances - commande publique, Sécurité, Aménagement du territoire.

## Honorariat Daniel Jugy

En remerciement pour sa longue carrière au service de l'intérêt général, pour sa proximité et sa qualité de gestionnaire de la Commune, gestion que nous souhaitons pérenne, M. **Daniel JUGY** a été nommé **maire honoraire de la Commune d'Aiglun** par M. le **Préfet, Olivier JACOB.**

Cette nomination met à l'honneur 37 années d'engagement de notre ancien maire auprès des Aiglunais, et la volonté conjointe d'une transmission réussie.



Remise des clés de la mairie après le conseil municipal du 27 mai 2020

## Indemnités des élus

### Répartition des indemnités des élus locaux

Dans un souci d'équité, Michel AUDRAN a souhaité modifier le calcul des indemnités versées aux élus, en accord avec ses adjoints. Ainsi, **il réduit de 18% l'indemnité du maire et de 9% celle des adjoints.** Ce calcul permet d'indemniser la totalité du Conseil municipal : chaque conseiller se verra verser la somme annuelle brute de 760,80 €.



## Rencontre avec le sénateur M. Jean-Yves ROUX

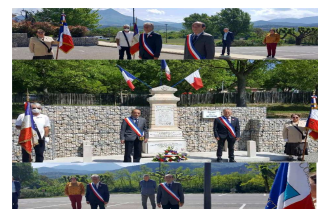


M. Jean-Yves ROUX, sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, est venu à la rencontre de Michel AUDRAN et de sa nouvelle équipe le 9 juin dernier, réunion durant laquelle les thématiques les plus larges ont été abordées. Michel AUDRAN s'est confié sur la passation des équipes pendant la difficile période de confinement et a souligné **l'investissement du personnel communal et académique pour maintenir l'ouverture de l'école** ; sujet auquel Jean-Yves ROUX est attaché, en tant que membre de la commission permanente Culture, Education et Communication au Sénat, ainsi que **les problématiques de ruralité**. La moitié des sièges au Sénat (soit 172) sera renouvelée lors des élections sénatoriales le 27 septembre 2020.

## Cérémonies du 8 mai et du 18 juin

75 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les cérémonies de célébration de la capitulation de l'armée allemande le 8 mai 1945 et l'appel du 18 juin du Général de Gaulle à la résistance française, ont été réduites partout en France à cause de l'épidémie du coronavirus.

Des cérémonies sans public et limitées à deux porte-drapeaux ont revêtu un caractère particulier cette année 2020 en raison de la crise sanitaire qui a ravivé plus que jamais un sentiment fédérateur de résistance.



## Vie économique - Budgets

### BUDGET 2020 - Synthèse en fonctionnement

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Dépenses courantes	450 000	Excédent brut reporté BP	550 351
		Excédent brut reporté SEA	80 538
Dépenses de personnel	610 000	Recettes des services	70 000
Autres dépenses de gestion courante	150 000	Impôts et taxes	719 971
Dépenses exceptionnelles	95 000	Dotations et participations	143 029
Autres dépenses	20 000	Autres recettes de gestion courante et	32 000
Dépenses imprévues	80 000	Recettes exceptionnelles	2 000
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 405 000</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 597 889</b>
Ecritures d'ordre		Ecritures d'ordre	30 000
Virement à la section d'investissement	222 889		
<b>Total général</b>	<b>1 627 889</b>	<b>Total général</b>	<b>1 627 889</b>

**Les subventions aux associations 2020** : 40 000 € de crédits ont été inscrits au budget malgré les suspensions d'activités. Toutes les demandes n'ont pas encore été reçues : pour rappel, les associations doivent présenter toutes les pièces requises.

**Les compétences eau et assainissement** ont été transférées à **Provence Alpes Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2020**. Aussi, la totalité de l'excédent 2019 de la section d'exploitation du budget dédié (80 538,88€) est transférée à Provence Alpes Agglomération et une partie de l'excédent d'investissement (93 000,00 €) afin de garantir la continuité des travaux programmés sur les réseaux d'eau dans les quartiers de La Lauze, les Lavandes et la Treille.

### BUDGET 2020 - Synthèse en investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté du budget principal	1 161 000	Virement de la section de fonctionnement	222 889
Nouveaux crédits	3 399 047	FCTVA	150 000
		Mise en réserve	200 000
		Taxe aménagement	2 000
		Subventions crédits reportés	424 000
Dépenses imprévues	160 000	Subventions nouveaux crédits	460 900
Contribution fonds national solidarité entreprises / covid19	20 000	Créances TVA (SAUR / budget eau et assainissement)	27 000
Excédents résultats 2019 service eau potable transférés à l'agglomération	93 000		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>4 833 047</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 486 789</b>
Ecritures d'ordre	50 000	Ecritures d'ordre	20 000
		Excédent reporté budget principal	2 593 340
		Eau et assainissement	782 918
<b>Total général</b>	<b>4 883 047</b>	<b>Total général</b>	<b>4 883 047</b>

En 2020, seront achevées les opérations d'investissement ayant débuté en 2019 : travaux du cimetière, groupe scolaire, vidéo protection, ponts.

Des travaux de voirie seront également réalisés, ainsi que de l'acquisition de matériel/mobilier spécifique.

Les opérations de la nouvelle mandature seront préparées et programmées à partir de septembre 2020.



## Baisse des impôts locaux pour les administrés

C'était une volonté des équipes municipales dès le mois d'avril, lorsque la crise du Covid-19 a paralysé l'activité du territoire : **soutenir nos concitoyens**. Le Conseil municipal, réuni le 23 juin, a ainsi statué **sur la baisse de la part communale de la taxe foncière bâtie qui diminue de 21% à 15% et non bâtie de 48,33% à 34,52%**.

C'est un total de 94 147 € qui est enregistré au bénéfice direct des Aiglunais.

## Gratuité des loyers pour les commerces

Nos commerçants sont essentiels à la qualité de vie de notre village par les services de proximité qu'ils proposent, l'attractivité et la cohésion sociale que génèrent leurs activités.

En soutien à l'économie de notre village, le Conseil municipal a voté l'exonération de trois mois de loyer des commerces des Romarins dont la mairie est propriétaire (cabinet médical, bar « le 4 Tiers » et salon de coiffure) et d'un trimestre de la licence IV du bar « le 4 Tiers ».

## Dotation au Fonds d'Aide National

*.. en faveur des entreprises fragilisées par le COVID-19*

**Le Conseil municipal** a décidé de contribuer **au fonds national de solidarité** à hauteur de 5 000 €. Il s'agit d'un fonds créé par l'Etat et les régions pour prévenir la cessation d'activité des très petites entreprises (TPE), micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million d'euros et un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 €. Ce fonds de solidarité permet de verser une aide directe aux entreprises concernées en complément d'autres aides qu'elles peuvent avoir par ailleurs. Pour rappel, la loi ne permet pas aux communes de subventionner directement une entreprise, l'Etat et la Région en ont les compétences.

<http://impots.gouv.fr> et <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets>

**Retrouvez l'intégralité de la note budgétaire publiée sur le site Internet de la mairie : [www.commune-aiglun04.fr](http://www.commune-aiglun04.fr)**

## Aménagements & cadre de vie

### Rencontre avec les agents et les services techniques municipaux

Le 5 juin, Michel AUDRAN organisait une journée d'intégration destinée aux nouveaux adjoints afin de se familiariser avec l'environnement de leurs nouvelles fonctions.

Un parcours sur mesure qui a matérialisé l'inventaire des interventions à prévoir sur les bâtiments et mis en lumière toutes les possibilités de mises à disposition auprès des associations et des particuliers.

C'est une nouvelle équipe qui a pu identifier les différents interlocuteurs qui interviennent dans le fonctionnement



### Travaux d'entretien pôle Raymond Moutet

Après la réfection du parquet ce printemps au pôle Moutet, celui-ci restera partiellement fermé fin juillet pour permettre la rénovation d'un pan de mur suite à des infiltrations d'eau. Ces travaux sont effectués par l'entreprise Garcia, située à Villeneuve. La peinture sera ensuite assurée par les agents techniques communaux.

De plus, dans le cadre de sa réouverture post-confinement, les installations sanitaires d'eau chaude du pôle ont fait l'objet de contrôles portant sur la qualité de l'eau potable conformément aux préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

## Les grands projets

En mars 2020, la liste présentée par Michel AUDRAN a présenté un programme inscrit dans la **continuité** des réalisations menées par nos prédécesseurs et **innovant** dans une démarche globale d'aménagement du territoire :

- Poursuivre la **rénovation des bâtiments** communaux pour une meilleure **performance énergétique**
- Améliorer l'accueil du public.
- Développer un projet structurant le **centre-village** : études et réalisation de **halles couvertes multi-activités, city-stade...**
- Entretien durablement la voirie, les espaces verts et les stationnements.
- Développer un réseau de **voies douces** pour piétons et cyclistes.

Nous suivrons l'actualité de ces projets sur le journal municipal, la page **facebook @aigluninfos** et le site Internet de la Mairie [www.commune-aiglun04.fr](http://www.commune-aiglun04.fr)

## Traitement des déchets

### Les déchetteries

(service de Provence Alpes Agglomération)

- Aiglun : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00, fermée l'après-midi.

- Barras : du mardi au samedi, ouverte de 14h00 à 17h00 du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mars et de 15h00 à 18h00 du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Contact : 06.64.66.08.39

**Le ramassage des objets encombrants** a lieu chaque dernier mercredi du mois. Le service est assuré gratuitement par Provence Alpes Agglomération. L'inscription se fait en mairie au 04.92.34.62.37 au plus tard la veille avant 12h30.

Ne sont pas acceptés : gravats de chantiers et huisseries, déchets verts, huiles de vidange, pneumatiques, réservoir à fioul et poêles.



Plus d'informations sur [www.provencealpesagglo.fr](http://www.provencealpesagglo.fr)

Provence Alpes Agglomération – 4 rue Klein – 04000 Digne-les-Bains - Tel 04.92.32.05.05

## Sécheresse et consommation d'eau

En période de sécheresse, que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser

sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples :

- restreindre les usages secondaires (arrosage des jardins, nettoyage des voitures, remplissage des piscines, ...);
- réduire la consommation d'eau domestique ;
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ;
- procéder à des arrosages modérés des pelouses et espaces verts et privilégier les techniques d'arrosage au goutte-à-goutte ;
- adapter les plantations aux mesures de restrictions possibles, en privilégiant les végétaux de type méditerranéen dans les aménagements d'espaces verts ;
- différer le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux ;
- rechercher les fuites.

**Le ramassage des déchets verts** est proposé gratuitement par la Commune à la fin des mois de mars, avril, mai, septembre, octobre et novembre. Pour rappel, les végétaux :

- ne doivent pas excéder 1 m de long
- de moins de 30cm doivent être mis dans des sacs de 50kg maximum
- doivent être accessibles au camion de ramassage en bordure de la voie publique, les agents ne pénétrant pas dans la propriété
- doivent être sortis entre 48h et 24h avant le ramassage pour des raisons de sécurité (incendie) et de salubrité publique

**Le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du département, quelle que soit la période. Ils doivent être portés à une déchetterie, compostés ou broyés !**

Inscription en mairie au 04.92.34.62.37.

## Canicule et forte chaleur

**Signalez les personnes fragiles en mairie au 04.92.34.62.37. [mairie@commune-aiglun04.fr](mailto:mairie@commune-aiglun04.fr)**

Un registre confidentiel est ouvert à l'attention des personnes âgées, handicapées ou vulnérables vivant à leur domicile.

Canicule infos services : 0800 06 66 66

## Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile et pendant votre absence, des **patrouilles de surveillance** seront effectuées. Vous trouverez sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) un formulaire de demande individuelle à déposer à la gendarmerie de DIGNE-LES-BAINS.

**Quelques conseils avant de partir en vacances :**

- ◆ Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux
- ◆ Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- ◆ N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.
- ◆ Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.

N'hésitez pas à contacter en temps réel (de jour comme de nuit) la gendarmerie en composant le 17 ou le 04.92.30.11.00 afin de l'informer de tout comportement d'individus ou véhicules suspects (relever l'immatriculation si possible).



## Sécurité



## Le Centre communal d'action sociale

Suite au renouvellement des conseils municipaux, le **nouveau Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale** de la Commune d'Aiglun se réunira le 27 juillet. Il compte 8 administrateurs ainsi que le maire, président d'office : M. CARTIAUX, Mme QUADRIO, Mme INNOCENTI, Mme LARROQUE, Mme PARADISO, Mme DEBERNARDI, Mme AMAKRAN et M. PILMANN.

Dans l'attente de la programmation 2020 des actions du CCAS, les personnes de 60 ans ou plus peuvent d'ores et déjà s'inscrire à l'**atelier** de prévention organisé par la **Mutualité française**.

Il est **gratuit** grâce au soutien financier de l'**ARS PACA**.

**Atelier « Prendre soin de soi »** : les mercredis matins de 9h à 12h salle Rochette, **du 30 septembre au 4 novembre** (5 séances et une séance d'automassage). Cet atelier a pour objectif de renforcer l'image positive de vous-même afin d'adopter des attitudes favorables notamment pour votre santé et votre bien-être. Atelier convivial encadré par une conseillère en image dans un esprit bienveillant et ludique.

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de mairie.

Téléphone : 04.92.34.62.37

E-mail : mairie@commune-aiglun04.fr



## Confection de masques par les bénévoles

**...ces petites mains anonymes et bienveillantes**

**« Tout est allé très vite ! »** nous confie Roselyne FAUDON du Comité des Fêtes et de Bienfaisance d'Aiglun  
**« Il nous fallait préparer au mieux le déconfinement du 11 mai pour les Aiglunais »**



Alors que les délais d'approvisionnement étaient très longs, que la commande de la mairie était suspendue aux défaillances de stocks, le Comité lance un appel sur les réseaux sociaux : couture, repassage, découpage, logistique, toutes contributions seront les bienvenues pour produire des masques !

C'est Martine VIGROUX de l'association Les Gais Lurons et de la section Gym de l'USCA qui répond immédiatement, puis viendront se greffer les habitants d'Aiglun, Mallemois, le Chaffaut, Barras, Digne-les-Bains... La salle Rochette est alors mise à disposition par la mairie d'Aiglun et c'est une trentaine de **bénévoles** qui fourmille, allant jusqu'à travailler le 1<sup>er</sup> mai jusqu'à 19h30.

Et comme nous sommes extrêmement reconnaissants envers leur engagement si important resté anonyme, nous remercions : Simone BARRIOL, Danielle BEURAIN, Stéphanie BLANCHET, Vanessa BONILLA, Geneviève BOVY, J.O BRUN, Danielle BRUNO, Annie DAUMAS, Michèle DUBREUIL, Mme ESCOFFIER, Clotilde FABRIZZI, Rosy FAUDON, Suzette FILLY, Chantal GARIN, Karine GEORGES, Claudine GUICHARDON, Christine HOBE, Claudine JUNIOT, Nadine LECORRE, Joëlle MATHIEU, Françoise NOWOCIEN, Yvette ORTEGA, Michel PERCIO, M. et Mme PINI, Guy POINAT, Ginette ROQUE, Mme ROSSI, Nicole SAISON, Chantal SARRAIRE, Nelly SCHODET, Sylvie TARDIEU, Martine VIGROUX... et tout ceux que, par incidence, nous aurions oublié.



## Enfance & jeunesse

### Aménagement paysager de la cour de l'école

Effectivement, la verte pelouse est superbe et embellit la cour de récréation de l'école ! Mais il faudra attendre la rentrée avant que nos bambins ne puissent la fouler à nouveau...

Le temps que celle-ci se consolide, elle pourra alors adoucir les blessures de guerres sur les genoux abîmés et proposer un espace didactique confortable pour les enfants.

### Centre aéré

Cet été, le **centre aéré** anime l'école jusqu'au 14 août.

Quelques places sont encore disponibles :

Mail : [aiglun@leolagrange.org](mailto:aiglun@leolagrange.org)

Tel : 07.60.70.92.91

<https://leolagrange-aiglun-champtercier.org/>

Puis, les animateurs seront présents dès la rentrée pour assurer l'animation durant la pause méridienne, le périscolaire du soir, et le centre aéré du mercredi et des petites vacances !



### Ecole et garderie

Avec 27 parents issus du milieu médical, l'école d'Aiglun ne pouvait pas faire faux bond.

Dès le 16 mars, les enseignants ont mis en place le télétravail et l'accueil des enfants prioritaires. Le personnel communal est également resté présent s'adaptant aux nouvelles contraintes et permettant de maintenir notamment la garderie du matin.

Les annonces sans anticipation ont demandé énormément de réactivité. Alors, nous ne pouvons que les **féliciter et les remercier** pour la qualité de leur gestion et leur adaptabilité, ainsi que le personnel de mairie et plus tard le personnel du centre aéré. L'effort de tous a contribué au maintien de l'ouverture de l'école, sans interruption.

M. le maire, Daniel JUGY, avait alors décidé de la **gratuité de la garderie du matin** jusqu'au 31 mai afin de soutenir les familles de soignants.



## Culture : commission extra municipale

Une **commission extra-municipale** ayant pour objectif d'associer les citoyens à la vie de la commune, de favoriser le dialogue avec les élus et de faire appel aux compétences de chacun va être créée dès la rentrée.

Claude BOULIOU, adjointe déléguée à la culture, lance un appel à toute personne sensible au **patrimoine et à la programmation culturelle**, issue ou non du milieu associatif local, afin de **valoriser l'action culturelle** transversale sur la commune.

Contact : [mairie@commune-aiglun04.fr](mailto:mairie@commune-aiglun04.fr)

## Concert : chants corses « I Campagnoli » le 5 décembre - 18h

Grace à l'association «les amis du vieil Aiglun », nous avons eu le plaisir de découvrir le **groupe " I Campagnoli "** l'année dernière à l'église Sainte Marie Madeleine.

Les **chants polyphoniques corses** nous reviennent pour un concert au Pôle Moutet le **samedi 5 décembre** prochain, à **18 h** dans le cadre de la programmation culturelle municipale. *Les tarifs seront communiqués ultérieurement.*

Pensez à réserver, **les places sont limitées** en raison des mesures sanitaires Covid-19.

Téléphone : **04 92 34 62 37** ou E-mail : [mairie@commune-aiglun04.fr](mailto:mairie@commune-aiglun04.fr)



## Vie associative

### Marché bio et de produits locaux



**Le mardi de 15h30 à 19h00**



« ...Lundi soir, le 23 mars, l'interdiction des marchés ouverts est annoncée pour application dès le lendemain. Une **dérogation peut être accordée par la préfecture**, mais il faut faire vite. Mardi première heure, monsieur le maire, Daniel JUGY, sollicite une autorisation auprès de monsieur le Préfet. Celle-ci est accordée vers 11h, juste à temps pour maintenir le marché, **moins de 5 heures avant son ouverture !** »

La fermeture d'un grand nombre de marchés a créé une affluence importante dès le 24 mars et les organisateurs ont dû assurer la sécurité sanitaire.

Les producteurs ont affronté une situation difficile, essentiellement une grande incertitude, mais également la difficulté de gérer les quantités car la fréquentation était très fluctuante et imprévisible. Ils ont permis à chacun d'entre nous d'assurer **notre approvisionnement en produits frais** et de partager un peu de **convivialité**.

Le marché est resté opérationnel pendant toutes les semaines du confinement, sans aucune interruption. Actuellement, les mesures de précaution sanitaire ont été allégées, mais le dispositif est maintenu avec entrée et sortie obligatoires, ainsi que la possibilité de se laver les mains.

**Cette année, notre marché fêtera ses 10 ans d'existence le mardi 25 août 2020.**

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur l'historique du marché d'Aiglun.  
**Marché bio et de produits locaux – Mardi de 15h30 à 19h00 – Place Edmond Jugy**  
Associations Les Asses du Bio et Bienvenue à la Ferme





## La parole aux associations

### Le Far West Country Dance

Avec le Far West Country Dance, les cours sont dispensés par notre professeur Manu à l'Espace Moutet :

- tous les mardis de 18H30 à 20H30 (niveau intermédiaire)
- tous les jeudis de 18H30 à 19H45 (niveau débutant) et de 20H00 à 21H15 (niveau novice).

La reprise des cours est prévue le mardi 22 septembre 2020.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous serons ravis de vous faire partager notre passion de la danse country.

Contact : [far.westcountrydance@hotmail.fr](mailto:far.westcountrydance@hotmail.fr)

Notre site internet est :

<https://farwestcountrydance.wordpress.com/>

### Le Comité des fêtes et bienfaisance

Suite à la pandémie du COVID 19, nous avons été contraints d'annuler notre dernier loto, l'édition de nos programmes et notre première fête patronale de PENTECOTE. Nous avons une pensée pour tous nos prestataires dont nos animations étaient un plus pour leur trésorerie. Nous gardons espoir concernant la fête le

PREMIER WEEK-END de SEPTEMBRE et nous attendons les prochaines directives du gouvernement cet été. Nous n'imaginons pas de vous servir avec des masques, faire respecter la distanciation sociale, le marquage au sol, le gel hydro alcoolique.. Toutes ces choses sont impossibles à mettre en place dans une fête.

A très bientôt, prenez soin de vous !!!

Michel PERCIO, Président du CDF et Bienfaisance d'Aiglun – Tel 06 49 03 74 95 - [josianepercio@icloud.com](mailto:josianepercio@icloud.com)

### Les Gais Lurons

L'Association des **Gais Lurons** est toujours très active au sein de notre commune d'Aiglun.

Pendant le confinement, nos membres ont reçu des tutoriels de **cartonnage** adaptés à faire à la maison. Un succès ! Nous avons désormais repris nos **activités manuelles** les jeudis avec 8 personnes. Un bonheur de se retrouver.

Quant à la **section Randos**, nous avons déjà renoué avec nos excursions du lundi, avec de belles dénivelées.

Tout ceci avec toutes les précautions sanitaires nécessaires bien entendu.

Martine VIGROUX – Tel 04 92 34 69 92 -

E-mail : [queulot@hotmail.fr](mailto:queulot@hotmail.fr)

### Le Don du Sang

Comme chaque été, nous avons un **besoin impératif de poches de sang** et les stocks baissent !

Malgré l'obligation de prendre rdv pour les collectes, les donateurs ont compris l'urgence et la totale sécurité sanitaire lors d'un don.

Nous remercions les couturières et l'association Valkyries pour la confection de masques.

La **prochaine collecte** se tiendra le **27 juillet à Mallemoisson de 15h à 19h.**

M. Jean PARADISO

Tel 06 77 16 45 58

E-mail [paradisojean@gmail.com](mailto:paradisojean@gmail.com)

### Les Amis du Vieil Aiglun

Cette année, les activités du Vieil AIGLUN n'ont pas eu lieu, à notre grand regret. Si les circonstances sanitaires le permettent, nous confirmerons en septembre l'ouverture de l'église pour les Journées du Patrimoine et les Gais Lurons devraient y exposer leurs œuvres.

Bernard SIMON – [bd.simon23@orange.fr](mailto:bd.simon23@orange.fr)

## Communication : facebook et site web



Aiglun Mairie 04510  
@aigluninfos

La commission communication, dès la première réunion, a validé la création d'une page facebook ([@aigluninfos](https://www.facebook.com/aigluninfos)) ainsi que la refonte du site internet de la mairie. De nouveaux outils indispensables qu'il nous faut apprendre à utiliser pour mieux informer !

Aimez la page [Aiglun Mairie 04510](https://www.facebook.com/aiglunmairie04510) ou [@aigluninfos](https://www.facebook.com/aigluninfos) puis recevez et commentez les infos :

Site web : [www.commune-aiglun04.fr](http://www.commune-aiglun04.fr)

Page Facebook [@aigluninfos](https://www.facebook.com/aigluninfos)

## Communication



facebook

### Horaires mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert aux horaires habituels depuis le 06 juillet :

- du lundi au vendredi de 13h30 à 17h15
- le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h30

Durant l'été, le secrétariat est fermé le samedi matin

**Le port du masque est obligatoire**, ainsi que le respect des consignes sanitaires affichées sur place.

### Dossiers, renseignements en urbanisme : uniquement sur rendez-vous.

D'une manière générale, il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat préalablement, notamment pour les demandes en état civil. Merci de votre compréhension.

### Contacts :

- Téléphone : **04 92 34 62 37**

- Mail : [mairie@commune-aiglun04.fr](mailto:mairie@commune-aiglun04.fr)

- Page facebook : [@aigluninfos](https://www.facebook.com/aigluninfos)

- Site web : [www.commune-aiglun04.fr](http://www.commune-aiglun04.fr)

### Edition

• Editeur : Mairie d'Aiglun

• Imprimerie : PIGMENT NOIR

• Direction de la publication : Michel AUDRAN, maire

• Comité de rédaction : Cécile REVAH, adjointe déléguée à la communication  
La commission «Communication» composée de Magali ANDRE, Florence LARROQUE, Aline PIRVAN, Charles SPETH